

SIPAC
BUREAU SYNDICAL DU 18 MAI 2011

L'an deux mille onze,

Le 18 mai, le Bureau Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18 heures 30 en session ordinaire à la maison des associations de Gasville-Oisème, sous la présidence de M. Gérard CORNU, Président.

Etaient présents : Mmes et MM. Cornu, Paul-Loubière, Martin, Molet, Goimbault, Besnard, Morin, Dassier, Rybarczyk, Gigon

Excusés : Mmes et MM. Ramond, Lochon, Soulet, Billard, De La Raudière, Gautier, Sedillot, Chatel, Verger (conseiller régional)

Assistait également à la réunion : Mmes et MM. Silly (conseil général), Tachet (Courville sur Eure), Larcher (Courville sur Eure)

◆ **Validation des Dossiers ORAC**

Monsieur Le Président donne la parole à Madame Ramond qui présente les dossiers ORAC proposés par le comité de pilotage.

INITITULE DE L'OPERATION	ACTIVITE	MAITRE D'OUVRAGE	COMMUNE	DEPENSE SUBVENTIONNABLE	SUBVENTION	REMARQUES
Aménagement de la cuisine	Bar	Bar des sports (M.Goussard)	Dammarie	20 763,00 euro HT	6 228,00 euros Fonds Région	Accepté
Achat de matériels	Esthéticienne	Beauty Sev (Mme Blondel)	Fontaine La Guyon	17 960,00 euros HT	5 388,00 Fonds Région	Refusé
Achat d'une vitrine réfrigérée + peinture	Boucherie	Boucherie Martin (M.Martin)	St Prest	19 320,20 euros HT	5 796,00 Fonds Etat	Accepté
Achat d'une vitrine réfrigérée + peinture	Boucherie	Boucherie Martin (M.Martin)	St Prest	19 320,20 euros HT	5 796,00 Fonds Etat	Accepté
Aménagement de la cuisine et achat de matériels	Restaurant	Les Berges (Melle Descortes)	Thivars	33 334,00 euros HT	10 000,00 Fonds Région	Accepté
Aménagement intérieur du local professionnel	Vente accessoires chambres enfants	Studio M4K (Mme Nelissen)	Epernon	33 334,00 euros HT	10 000,00 Fonds Etat	Accepté
Aménagement du local professionnel et achat de matériels	Carrosserie	DSG (M. et Mme Da Silva)	Pierres	33 334,00 euros HT	10 000,00 Fonds Région	Accepté

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré :

- Approuve l'ensemble des dossiers présentés excepté le dossier Beauty Sev,
- Charge Monsieur Le Président de transmettre les dossiers au Département pour ceux qui relèvent des fonds départementaux et au Conseil Régional pour ceux qui relèvent des fonds région,
- Autorise Monsieur Le Président à signer tout document s'y rapportant.

◆ Validation des Dossiers Contrat régional du Pays Chartrain

- Maison de santé pluridisciplinaire à Coulombs.

Dans un contexte de désertification médicale annoncée, un ensemble de professionnels de santé et la municipalité de Coulombs se sont réunis au sein d'une SEM dans le but de construire et de gérer une MSP. Ce projet fédère 18 professionnels de santé pour un montant global d'investissement de près de 1,2 million d'euros. Le bureau décide de surseoir et d'attendre l'avis de l'ARS (Agence régionale de santé) pour se prononcer sur le financement de ce dossier au titre du contrat régional.

- Maison des associations caritatives à Nogent le Roi.

Le projet de création de la maison des services publics vise à regrouper les permanences des divers organismes sociaux et mettre à disposition du public une borne internet dans l'espace cyber emploi. Le projet est estimé à 286 000 € pour une subvention de 53 300 €.

Le bureau donne une suite favorable à la demande de financement.

- Mise en valeur des vestiges du Canal Louis XIV à Berchères Saint Germain.

Les investissements réalisés à hauteur de 33 000 € ont consisté à aménager le chemin rural menant à la grande arche et à construire un ponton plate-forme au dessus du lit du cours d'eau.

Le bureau donne une suite favorable pour une subvention à hauteur de 13 300 €.

- Création d'une médiathèque à Dammarie .

La commune a réalisé la rénovation des espaces publics du cœur de village et possède en centre bourg le bâtiment de l'ancien presbytère qui est inoccupé. Sa localisation le prédestinait à une utilisation à destination du public.

Une association locale anime depuis 25 ans à l'aide de bénévoles une section bibliothèque dans une petite salle exigüe que la commune met à disposition au premier étage de la mairie.

Les élus ont décidé de créer une médiathèque dans ce bâtiment ancien et d'étendre son offre aux CD, DVD et espace multimédia avec la mise à disposition de 2 ordinateurs avec accès internet.

Le projet a été élaboré dans une démarche HQE qui ne permet pas cependant de bénéficier d'une bonification de la subvention car les financements publics atteignent près de 80 %.

Le bureau donne une suite favorable à la demande de subvention d'un montant de 61 900 € pour une dépense de 309 000 e HT.

- Aménagement d'une salle d'exposition à l'office de tourisme communautaire d'Illiers Combray.

Les élus de la communauté de communes du Pays de Combray ont souhaité faire de l'office de tourisme un vecteur de la promotion touristique et culturelle du territoire communautaire. Le projet vise à conforter et étendre l'offre culturelle de l'office de tourisme. Les investissements s'élèvent à 123 000 €.

Le bureau donne une suite favorable pour une subvention de 26 300 €.

- Aménagement du site archéologique de Changé.

Le projet porte sur une première phase de travaux qui consiste en une mise hors d'eau des vestiges pour un montant de 144 000 €.

Le bureau sursoit à sa décision. En effet le contrat régional prévoyait un projet d'ensemble qui allait jusqu'à la création d'un espace muséographique. En l'absence le projet n'est pas recevable en l'état.

◆ **Liaison entre les boucles cyclables 1 et 2 en traversée de l'agglomération**

Monsieur le Président rappelle qu'il a été décidé de procéder à la liaison entre les boucles cyclables 1 et 2 en traversée de Chartres Métropole, suivant l'itinéraire de Paris – Mont Saint Michel et présente le projet d'implantation de la signalétique que les membres du bureau valident à l'unanimité.

◆ **Création d'un poste de chef de projet de la Route du Blé en Beauce**

Monsieur le Président donne lecture d'un courrier de Monsieur Lirochon, Président du comité de pilotage de la Route du Blé en Beauce, portant sur le projet de création d'un poste de chef de projet préconisé par l'étude réalisée par Elisabeth HAUWUY. En l'absence de Madame Françoise Ramond qui représente le Pays Chartrain au sein du comité de pilotage de la route du blé, Monsieur le Président propose de reporter ce point lors d'un prochain bureau.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à : 19 H 30

Le Président,

Les membres du bureau,